



Nouméa, le 3 octobre 2019

Division des services
informatiques

L'inspecteur général de l'éducation nationale,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
directeur général des enseignements

n°12-2019/VR-DSI

Affaire suivie par
Gilles LEROI
Bureau 337
Téléphone
(687) 26 61 32

À

Mesdames et messieurs les chefs de pôles, de
divisions et de services

Mél.

gilles.leroi@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

Objet : Modalités de sollicitation de la DSI et de la DLL

<http://www.ac-noumea.nc>

La Division des Systèmes d'Information (DSI) du vice-rectorat fournit une assistance informatique aux personnels affectés au vice rectorat.

Afin d'assurer le suivi des demandes et incidents, une plateforme d'assistance est en ligne : <https://ticket.ac-noumea.nc>.

L'utilisation de cette plateforme a permis d'améliorer significativement la qualité du service rendu aux utilisateurs, garantissant la traçabilité et le suivi des opérations dans des délais adaptés.

La Division de la Logistique et des Lycées (DLL) entre maintenant dans ce dispositif pour les demandes et incidents concernant le service intérieur. Cette nouvelle offre de service porte sur la reprographie, les fournitures de bureau, le mobilier, l'immobilier, les copieurs, la téléphonie mobile, les véhicules.

Cette plateforme met également à votre disposition de nouveaux formulaires qui faciliteront l'expression de vos demandes (accompagnement des mouvements de personnel, organisation de visioconférences). L'utilisation des formulaires sera étendue aux besoins de la DLL (reprographie, ...).

Vous trouverez sur le site d'assistance informatique <http://assistance.ac-noumea.nc> toutes les documentations utiles, ainsi qu'un accès direct à la plateforme.

Je vous demande de veiller à ce que toute sollicitation de la DSI et de la DLL privilégie la plateforme d'assistance, c'est la clé du succès de ce dispositif.

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration et reste attentif à toute difficulté que vous me signalerez.

L'inspecteur général de l'éducation nationale,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements
de la Nouvelle-Calédonie,

Erick ROSER